

Règles de mise en place des contrats collectifs – FFMPC2

Décrivez comment fonctionne
l'assurance collective

Code produit : FFMPC2

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public :

Collaborateurs de structures
d'assurance souhaitant
couvrir le monde de
l'assurance collective

Prérequis :

Aucun

Objectif

Comprendre les règles qui régissent les contrats collectifs

Programme de la formation

- Comment mettre en place un contrat collectif ?
 - Différentes voies
 - Accords collectifs
 - Règlement
 - Décision unilatérale
- Comment modifier ce contrat ?
 - Accord d'entreprise
 - Cas du règlement
 - Cas de la décision unilatérale
- Disparition du contrat
 - Motifs de la résiliation
 - Formes de résiliation
 - Conséquences

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices

pratiques

- Questionnaire de satisfaction Ã chaud complÃ©tÃ© par chacun Ã lâ??issue du stage
- Questionnaire dâ??Ã©valuation Ã froid complÃ©tÃ© par chacun entre 2 et 3 mois aprÃ©s le stage

MÃ©thodes pÃ©dagogiques

- ExposÃ©s Ã partir d'un diaporama
- RÃ©alisation d'exercices et de cas pratiques
- Ã?changes d'expÃ©riences avec les participants